

PREVENTION ET GESTION DES RISQUES ET DES TERRITOIRES : APPLICATION OPERATIONNELLE AU NIVEAU LOCAL ET A GRANDE ECHELLE DANS UNE LOGIQUE DE COLLABORATION ET DE MISE EN RESEAU DES PORTEURS D'ENJEUX ET DES TERRITOIRES

Guy TALIERCIO

AUTEUR

Guy Taliercio – Chercheur et Consultant indépendant : Organisation – Management - Gestion des risques naturels et Développement des territoires
GT Consultant - 2, Avenue de Vignate – 38610 GIERES – contact@guytaliercio.fr – Tel : 04 76 63 49 95

Introduction

La prévention et la gestion des risques sont caractérisées par leur complexité, due à la combinaison de multiples facteurs, relatifs d'une part à la connaissance des aléas et de leurs conséquences sur une grande diversité d'enjeux et d'autre part à la diversité des territoires, des responsabilités et des organisations.

Une approche systémique est appropriée pour prendre en compte cette complexité. Elle conduit à un processus de valorisation des données mesurées sur le terrain, des expertises et des connaissances ainsi qu'à la mise en réseau des acteurs. Ces principes d'organisation s'accompagnent de méthodes et de systèmes d'information adaptés, indispensables à la mise en œuvre de solutions opérationnelles efficaces et pérennes.

Cette communication s'appuie sur la présentation d'un système opérationnel de prévention et de gestion des inondations dont le déploiement est actuellement en cours en France au niveau communal et à l'échelle globale de bassins hydrographiques. Un tel système facilite l'intégration des composantes relatives à la réglementation, à l'expertise et aux connaissances ainsi qu'aux missions des gestionnaires des territoires et des services de la sécurité civile.

Cet exemple permet d'envisager des applications pour la gestion des espaces naturels.

Prévention et gestion des crues : des objectifs, un processus, un système d'information

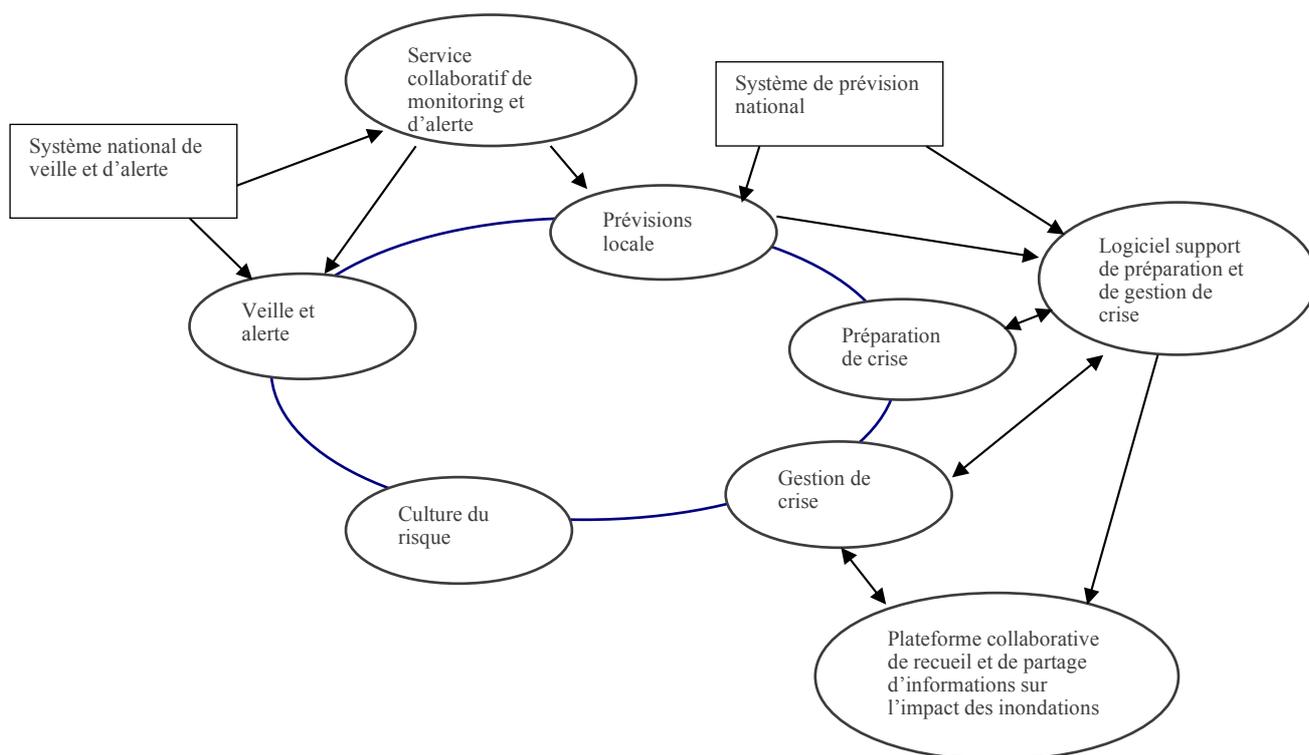
In fine l'objectif consiste à mettre à la disposition des gestionnaires d'enjeux les informations leur permettant de prendre les décisions et de déclencher les actions appropriées face à une crue probable, prévue, en cours ou passée (gestion post-crise).

Le système d'aide à la décision mis en place repose sur:

- L'acquisition et la mise à disposition de données de veille environnementale concernant les hauteurs d'eau dans les cours d'eau. Le système mis en œuvre est doté d'un service collaboratif associant les données gérées par les services de l'Etat (Vigicrues) et celles qui peuvent être collectées à tout moment sur le terrain par des observateurs.
- Un système d'alerte géré par l'Etat, complété par un service de notification personnalisable et paramétrable par les utilisateurs.
- Un système de prévision géré par l'Etat (services de prévision des crues).
- Un processus permettant de transformer les données en informations utiles pour la prise de décision. L'objectif est atteint en associant l'expertise des services de prévision des crues et les connaissances rassemblées à partir de la mémoire des crues passées, de la connaissance du terrain et des enjeux locaux.
- Un plan de prévention (Plan Communal de Sauvegarde pour les communes - PCS) traduit l'analyse des risques en scénarios et plans d'action. Il identifie également les moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation des actions.

- Un processus de gestion de crise basé sur :
 - La mise en œuvre des PCS dans les communes et intercommunalités
 - Un système collaboratif, en cours de développement, permettant le recueil et la mise en réseau des informations concernant les impacts d'une crue (emprise de l'inondation, hauteur d'eau, enjeux touchés, dommages aux personnes et aux biens ...)
- Une démarche et des actions visant à informer les riverains sur l'éventualité des inondations et à raviver la mémoire des crues passées (pose de repères de crues, expositions)

Le schéma ci-dessous présente les fonctions du processus et du système d'information de prévention et de gestion de crise.



Chacun des éléments décrits ci-dessus est à considérer comme une « brique » dont l'assemblage est envisagé de manière plus ou complète par les gestionnaires de bassin jouant un rôle pour la promotion et le déploiement de ce processus. Cette démarche est en cours de déploiement auprès des communes et intercommunalités par les Etablissements Publics responsables sur les bassins de la Loire et de la Meuse.

Le management de la démarche et l'animation de réseau

La démarche, mise en œuvre à l'échelle de bassins versants, ou tout au moins de territoires regroupant plusieurs dizaines de communes doit être gérée selon une démarche de projet.

D'autre part le management du projet prend en compte également l'amélioration du processus et du système d'information ainsi que la pérennité de leur prise en compte par les Collectivités Territoriales et les services de l'Etat.

Deux réseaux d'acteurs sont identifiés :

G. Talierno "Prévention et gestion des risques et des territoires : application opérationnelle au niveau local et à grande échelle dans une logique de collaboration et de mise en réseau des porteurs d'enjeu et des territoires"

- Le réseau des utilisateurs du dispositif sur le terrain : Collectivités Territoriales et associations de riverains.
- Le réseau des experts de la prévision des crues et des professionnels de la sécurité : Services de Prévision des Crues, Services interministériels de Défense et de Protection Civiles des préfetures, Services départementaux d'incendie et de secours, Gendarmerie et Police, Etat-Major Interministériel de Zone.

Ces réseaux sont appelés à fonctionner en synergie pendant une crue, à l'occasion des exercices de simulation et des retours d'expérience.

L'animation du réseau des Collectivités Territoriales a notamment pour objectifs :

- L'accompagnement pendant la phase de mise en œuvre du système : réalisation des PCS, formation aux logiciels, pose de repères de crues...
- L'instauration d'une dynamique permettant d'assurer la mise à jour des informations, le maintien des compétences, le soutien aux initiatives : exercice et retour d'expérience annuel, échanges d'expérience sur les matériels et les pratiques, soutien aux manifestations orientées vers le public...

Axes de progrès : pour une démarche et des processus opérationnels orientés sur la dimension humaine et les espaces naturels

La dimension humaine

Au-delà des pratiques considérant globalement « la sécurité des personnes », il est souhaitable de considérer les individus en tant qu' « acteurs sensibles » :

- Sensibles, en tant que le rapport à la nature et à ses dangers doit être facilité par l'expérience individuelle de la nature et de l'eau (dans le cas des inondations). Le paradigme de l'éducation et de l'information des citoyens mérite d'être développé en sens.
- Acteurs : car les individus volontaires peuvent contribuer à alimenter les systèmes d'information sur les catastrophes. Cette attitude, de même que les offres d'entraide et d'action volontaires sont systématiquement constatées lors des catastrophes (Tempête 1999-2000, Erika, Katrina...). Or ces apports sont encore sous-estimés par les professionnels de la sécurité.

Les espaces naturels

En prenant l'exemple des inondations, l'approche classiquement mise en œuvre s'intéresse le plus souvent aux enjeux humains, aux équipements publics et aux activités économiques.

Or la Directive européenne « inondation » définit clairement les enjeux environnementaux comme devant être considérés au même plan.

Dans le cadre Natura 2000, le Document d'objectifs prend en compte les risques naturels et technologiques. La connaissance préalable des risques est la première étape des démarches de prévention et de gestion de crise.

Les espaces naturels sont des enjeux territoriaux soumis aux risques et leurs gestionnaires doivent être systématiquement associés aux réseaux opérationnels de prévention et de gestion des risques naturels et technologiques.